

○ ADEQUATION FORMATION / EMPLOI

HARTANI Wahiba

Chargé de cours au Département de Bibliothéconomie
et sciences documentaires Alger

Cette réflexion traite de la problématique formation / emploi des professionnels de l'information issus de l'Institut de bibliothéconomie et des sciences documentaires d'Alger.

Elle repose sur une enquête par entretien auprès d'un certain nombre d'employeurs du secteur public. S'agissant d'une première investigation j'ai choisi de la limiter (pour des questions matérielles et Bibliothèque nationale, la de temps) aux employeurs suivants: la Bibliothèque universitaire des sciences et technologies Houari Boumediène, la Bibliothèque universitaire d'Alger, la Direction générale des Archives nationales, et le service des Archives de la wilaya d'Alger.

La question fondamentale qui m'a guidée tout le long de ce travail est la suivante:

Est-ce que le système de formation de l'Institut de bibliothéconomie répond qualitativement à la demande du marché du travail? Demande qui me paraît pour le moment assez floue.

Autrement dit quelles sont les compétences nécessaires attendues chez les professionnels de l'information? Quelles sont, avec la conjoncture économique que vit la société algérienne, les progrès

technologiques et organisationnels que connaissent les systèmes d'information au plan national, les besoins et attentes des employeurs en matière de professionnels.

Répondre à cette question centrale, nous permettra en même temps de prendre connaissance des opinions de ces employeurs sur les performances de nos diplômés, et donc d'avoir une première évaluation de notre formation.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, il m'a paru utile de rappeler quelques données à caractère général comme préambule à cette réflexion:

1 - La formation des professionnels de l'information n'est pas assurée uniquement dans un cadre universitaire mais aussi par des établissements publics, semi publics et privés.

2 - L'Institut de bibliothéconomie forme des bibliothécaires, des documentalistes et des archivistes.

3 - La formation assurée à l'Institut est de trois niveaux: DEUA, licence et doctorat. Ces trois niveaux déterminent déjà les niveaux de recrutement de la profession.

On peut déjà distinguer ici trois niveaux de compétences ou qualifications de nos diplômés.

4 - Le nombre de diplômés (DEUA, licence) mis sur le marché du travail ces 3 dernières années est le suivant:

1998: 231 diplômés, soit 102 licenciés et 129 techniciens

1999: 161 diplômés, soit 146 licenciés et 15 techniciens

2000: 264 diplômés, soit 167 licenciés et 97 techniciens

Nous constatons donc un nombre de diplômés en progression constante.

5 - La population formée est composée depuis ces 4 dernières années presque à égalité de littéraires et de scientifiques (baccalauréat sciences de la nature, économie et gestion). A titre d'exemple la promotion de licenciés en bibliothéconomie qui est arrivée sur le marché du travail en 2000, était composée de 40 diplômés de profil

littéraire (baccalauréat série lettres et sciences islamiques), de 31 diplômés titulaires d'un bac série science de la nature, et de 30 autres titulaires du bac gestion/économie, comptabilité et mathématiques.

L'ENQUETE:

La méthode choisie pour cette consultation est celle d'entretiens avec les responsables des bibliothèques et services d'archives cités. Toutes ces rencontres se sont déroulées au courant des mois de septembre et octobre derniers.

Les thèmes proposés à la discussion ont trait aux perspectives d'emploi dans le secteur, et aux compétences et qualités nécessaires chez les futurs professionnels pour répondre aux besoins et attentes du marché.

Les questions suivantes ont été posées aux personnes concernées:

- Quelles sont les perspectives d'emploi et la nature des fonctions qui seront disponibles dans les prochaines années pour les diplômés de bibliothéconomie?

Cette question présente un caractère assez général, tout en ciblant plus particulièrement le type de structure à laquelle appartient le répondant.

- Quelles sont les fonctions les plus régulièrement assurées par nos diplômés au sein de votre organisme, et dans quelle mesure étaient-ils opérationnels au moment de leur recrutement?

(quelles sont les insuffisances constatées au départ)?

L'objectif de cette question est de savoir si les fonctions exercées par nos diplômés correspondent bien à leur niveau de formation et aux attentes des employeurs.

Le 2ème volet de la question permet de recueillir l'opinion des employeurs sur le système de formation dispensé à l'Institut de bibliothéconomie, et sert à une première identification des aspects positifs / négatifs de notre formation, afin d'introduire les premiers éléments de réflexion sur les programmes.

- Quelles compétences et qualités personnelles doit posséder aujourd'hui un diplômé de bibliothéconomie pour faire face au marché de l'emploi?

Derrière cette interrogation, j'ai tenté d'approcher l'évolution des besoins des employeurs, leurs suggestions, leurs souhaits en matière de professionnels, et cela en rapport avec leurs expériences et les actions qu'ils mènent sur le terrain. Elle permet aussi de mesurer le niveau d'adéquation de la formation au marché du travail. Sommes nous en train de former les professionnels d'hier ou ceux de demain, compte tenu du fait qu'un programme de formation ne produit ses effets que plusieurs années après.

LES RESULTATS:

Les résultats présentés ici font ressortir d'une part les tendances générales qui se sont dégagées pour chaque question, d'autre part les spécificités de chaque situation quand cela a été bien marqué dans la réponse.

Des données chiffrées sont quelquefois utilisées dans le texte à des fins d'illustration et de comparaison.

S'agissant d'un entretien (enquête qualitative), il est évident que très souvent la discussion s'est élargie à des réflexions, remarques, suggestions révélant des interlocuteurs réellement attentifs et démontrant si besoin est que la coopération entre enseignants et praticiens ne peut être que très profitable aux deux milieux.

LES PERSPECTIVES D'EMPLOI ET LA NATURE DES FONCTIONS DEMANDEES:

Un constat s'impose ici de manière très nette, les perspectives de recrutement sont très importantes pour les archives contrairement au secteur des bibliothèques où le nombre de postes ouverts chaque année est insignifiant.

Ce constat se traduit de la manière suivante sur le terrain:

De 1995 à 2000, la Direction Générale des Archives a procédé à un recrutement national de 800 diplômés de bibliothéconomie pour des postes d'archivistes dans les différentes administrations du pays.

Pour la seule année 2000, 90 postes de documentalistes / archivistes ont été ouverts par voie de concours.

Les besoins sont encore très élevés dans ce domaine puisque la circulaire no 301 du 20 août 2000 émanant de la présidence vient rappeler à tous les détenteurs et producteurs d'archives le respect des dispositions de la loi 88.09 du 26 janvier 1988 relative aux archives nationales, et insiste sur la nécessité pour chaque institution de faire gérer ses fonds d'archives par des spécialistes.

A titre comparatif, le secteur des bibliothèques univesitaires n'a recruté que très peu de diplômés depuis cette même date, plus exactement 4 bibliothéconomes à la BU de l'USTHB, et aucun à la BU d'Alger.

Il ne semble pas que la tendance (qui est nationale) soit revue à la hausse à moins d'une véritable volonté des autorités universitaires.

Quant à la Bibliothèque nationale qui est rattachée au Ministère de la culture, le constat est identique. Même si on recrute régulièrement depuis 1994, cela reste en dessous des besoins. Ainsi, en 1996 la Bibliothèque nationale a recruté 9 bibliothéconomes par voie de concours, 6 titulaires de la licence et 3 titulaires du DEUA.

En 1998 également 9 diplômés sont recrutés, (4 bibliothécaires et 5 bibliothécaires adjoints) ce qui est loin de répondre correctement à la demande en personnel d'un organisme de cette taille qui dispose de 21 services techniques. En ce qui concerne la nature des fonctions demandées dans les prochaines années, il se dégage un consensus général chez les répondants pour désigner les tâches bibliothéconomiques classiques en rapport avec les activités de traitement et de diffusion des documents.

On notera que l'on cherchera également chez les futurs diplômés un savoir-faire en rapport avec les nouvelles technologies. C'est le cas

notamment des bibliothèques qui ont un système informatisé ou qui ont des projets d'informatisation à moyen et long terme.

Une constatation importante à relever ici, l'activité dominante recherchée des professionnels de l'information -tout au moins dans le champ du service public étudié-, continuera à s'organiser autour des services techniques. Seulement un seul de nos interlocuteurs a fait mention d'une évolution vers le management des activités documentaires telle que la gestion budgétaire et administrative, le marketing documentaire, la réalisation et la promotion de produits, la gestion des ressources humaines etc.

Derrière cette réponse ne peut-on apercevoir une image de la bibliothéconomie tournant seulement autour de la gestion des collections et de leur traitement.

A mon sens cette vision gagnerait à être enrichie par une seconde que doit développer désormais le professionnel de l'information (compte tenu de l'état de notre environnement) c'est celle de la dimension socio-culturelle de son rôle. Ceci d'autant plus que les structures d'information enquêtées ont une mission portée sur les services du grand public.

LES FONCTIONS ASSUREES ET LES INSUFFISANCES:

Toutes les réponses émanant de cette question font état des fonctions techniques, dites traditionnelles comme noyau dur des activités au sein des organismes enquêtés.

Sur la question de l'opérationnalité et des carences relevées chez les diplômés au moment de leur recrutement, l'évidence est de constater avant tout que ce diplômé ne présente absolument pas un profil d'archiviste. Il manque aussi bien de connaissances théoriques que de savoir-faire en archivistique.

La raison revient d'une part à la formation en bibliothéconomie qui ne l'a pas suffisamment préparé à ce métier (volume horaire insuffisant, absence de pratique sur le terrain, travaux de recherche sur

l'archivistique réduits) et d'autre part au diplômé lui même qui manque de motivation pour cette profession, mais qui par peur du chômage se présente au concours d'archiviste en désespoir de cause.

Pour le secteur des bibliothèques la réponse est nuancée. Quelques uns des interlocuteurs souligneront un manque de performance de manière globale, même dans les aspects techniques de la bibliothéconomie tels que le catalogage et l'indexation.

Dès lors, cette constatation a entraîné l'entretien sur les raisons de cette situation l'imputant à des questions de motivation des étudiants pour la filière, et sur la nécessité d'avoir des critères de sélection pour l'accès à la formation.

En tant qu'enseignants, nous savons combien ces deux points sont souvent à l'ordre du jour dans nos discussions.

Toujours pour cette sous question, les réponses mettent unanimement l'accent sur un manque de maîtrise dans les langues étrangères et plus particulièrement le français (alors qu'une grande partie des fonds des institutions d'information sont dans cette langue), et dans l'utilisation de l'outil informatique et des nouvelles technologies, en préconisant une formation plus ciblée sur cet aspect. Ce résultat traduit l'impératif d'adapter la formation à de nouvelles conditions de travail.

COMPETENCES ET QUALITES INDISPENSABLES:

Le terme de compétence est synonyme ici de savoirs techniques tels que le traitement et la conservation, l'indexation, la recherche d'information..., et de savoir et savoir-faire généraux utiles dans la profession.

La pratique actuelle répondant aux besoins du milieu professionnel est selon notre groupe d'interlocuteurs à la prédominance des tâches ou fonctions techniques.

Les compétences à développer vont donc tourner autour des connaissances ou savoirs spécifiques propres à chaque activité. Il s'agira principalement des tâches d'identification, de traitement, d'analyse et de recherche d'information.

L'appropriation des nouvelles technologies est également une compétence intrinsèque à la pratique du professionnel à moyen terme.

En plus de ces savoirs spécifiques, il y a les savoirs ou connaissances générales indispensables pour cette profession et que l'on peut présenter comme suit: les langues étrangères (français et anglais) et l'informatique pour tous les répondants, l'histoire moderne et contemporaine, l'administration publique, et des notions de droit pour les professionnels destinés au domaine des archives.

Ce qui caractérise ce premier volet de la réponse c'est le caractère assignés technique des compétences requises ceci en fonction des buts à chaque type d'organisme documentaire.

Sans remettre en cause le principe de cette tendance, il faudrait que les professionnels du terrain accorde un intérêt plus marqué aux questions qui animent de plus en plus le monde de la bibliothéconomie et qui consistent à faire émerger une approche managériale des problèmes qui se posent au niveau des structures d'information et qui peut leur insuffler une nouvelle énergie pour surmonter les difficultés.

Sur les aptitudes ou qualités personnelles recherchées chez un professionnel de l'information, on soulignera l'exigence d'une culture générale étendue, de la curiosité intellectuelle, le sens du contact social, de la générosité telle que l'a souligné la responsable de la Bibliothèque universitaire de l'USTHB, générosité ou dévouement dans un contexte se caractérisant pour les organismes d'information par une image sociale des plus défavorables, tant auprès des que des différents publics. décideurs

CONCLUSION:

Ce sont là, les grandes lignes de cette consultation sur l'adéquation formation emploi.

Je pense que bien que loin d'être exhaustive, cette enquête peut me semble t-il apporter des pistes de réflexion et d'action aux uns et aux autres.

Je terminerais cet essai en soulignant certains points qui ressortent de l'examen de la situation actuelle et qui me paraissent essentiels et qui formeront la conclusion de cette ébauche de réflexion. Je souhaiterais qu'ils nous amènent à nous interroger sur le devenir de notre profession.

- La formation assurée par l'Institut de bibliothéconomie et des sciences documentaires est de type généraliste.
- Existence d'un marché de l'information limité pour le moment au secteur des archives.
- Le diplômé de bibliothéconomie ne répond pas qualitativement aux besoins du marché du travail dans les archives.
- Les pratiques documentaires dans les secteurs enquêtés restent fondées sur des pratiques traditionnelles.
- Les employeurs sollicités restent avant tout demandeurs d'un savoir opérationnel.
- Fort déficit en connaissances technologiques et performance plutôt moyenne chez les diplômés, particulièrement au cours des dernières années (le système d'orientation instauré à l'université serait-il à l'origine de ce manque de performance)?
- Une des qualités personnelles requise chez tout professionnel de l'information est celle d'une bonne culture générale.

BIBLIOGRAPHIE:

BERGERON P., Quelles compétences devra maîtriser le professionnel de l'information pour pénétrer le marché du travail de demain? ARGUS, 1997, vol 26, no 1.

CALENGE B., Peut-on définir la bibliothéconomie: essai théorique, BBF, 1998, t. 43, no 2.

DIOPA., Le programme de formation en management et marketing des systèmes et des services d'information: une réponse aux besoins de formation, Colloque international: développement d'un programme de recherche et de formation en management et marketing des

/ Ouagadougou, IPD systèmes et services d'information en Afrique, AOS, 1999.

GIAPPICONI T., CARBONE P., Management des bibliothèques, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1997, p. 264.

GDOURA W., Adéquation formation emploi, Documentaliste, 1991, vol 28, no 4-5.

MEYRIAT J., Documentalistes et bibliothécaires: regards croisés sur leurs formations. BBF, 1996, t. 41, no 6.

PREVOT H.M., Penser les nécessaires mutations des formations, Documentaliste, 1997, vol 31, no 2.

SUTTER E., Les profils de compétences des professionnels de l'information et de la documentation, Documentaliste, 1994, vol 31, no 3.